

Compte rendu du 3^e Conseil d'école de la maternelle de Longvilliers – 14 juin 2019

Membres présents : M. Allès Maire de LONGVILLIERS et président du SIE
Mme Masson, représentante de parents d'élèves élue
Mme Barrès, représentante des parents d'élèves élue
Mmes les enseignantes : Mme Da Gloria et Mme Mabit
M. Caillard : représentant de parents d'élève suppléant

Membres absents excusés :

M. Rennesson, IEN de Chevreuse
Mme Perrin : représentante de parents d'élèves suppléante
M. Lambert maire de ROCHEFORT EN YVELINES

Séance ouverte à 18 h 30

I – Rentrée 2019/2020

- Prévision des effectifs : il est attendu, pour la rentrée prochaine, 36 élèves : 12 PS / 15 MS / 9 GS
Une nouvelle élève est inscrite pour l'entrée en MS et nous perdons 2 élèves des GS qui déménagent.
Pour le moment, les structures de classes ne sont pas prévues. Nous ne savons pas encore comment nous répartirons les élèves.

- Inscriptions en PS : Les 12 futurs PS sont déjà inscrits auprès du SIE. Une matinée d'informations, de dossiers et de visite de l'école est prévue ce samedi 15 juin à 10h.

- Obligation d'instruction dès l'âge de 3 ans : À partir de la rentrée, l'instruction sera obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. De ce fait, les après-midis ne sont pas facultatifs à l'école car ils ne sont pas consacrés qu'à la sieste mais aussi aux apprentissages.

De plus, comme pour les 6 ans jusqu'à maintenant, cette obligation commence en septembre de l'année des 3 ans. Aucune rentrée ne pourra avoir lieu en milieu d'année.

- Date de rentrée : La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2019 à 8h15.

- Équipe : Martine Meunier partant à retraite cette année, nous devrions avoir une nouvelle ATSEM à la rentrée. Afin que la rentrée se passe au mieux, l'équipe aimerait savoir avant la fin de l'année qui prendra le poste. Il est nécessaire que tout soit organisé avant la fin de l'année pour pouvoir accueillir les petits dans les meilleures conditions.

Madame Da Gloria demande à ce que les ATSEM puissent être présentes le jour de la pré-rentrée (vendredi 31 Août) pour une réunion d'organisation concernant leur mission et rôle dans l'école. La décision est prise pour le jeudi 29 août, car les ATSEM seront présentes et l'équipe enseignante également.

Mme Da Gloria demande également à ce que toutes les ATSEM soient présents dès 8h15 le jour de la rentrée afin de permettre aux enseignantes de ne pas être seules dans les classes et d'avoir le temps d'accueillir chaque enfant et sa famille.

- Création d'un espace ludique : L'an prochain les enseignantes essaieront de mettre en place un espace ludique pour les temps de récréation. Le choix a été porté sur la salle de garderie qui fait partie des locaux de la maternelle (3^e classe à l'époque où il y avait 3 classes à la maternelle). M. Allès émet des réserves quant à l'utilisation de cette salle. Mme Da Gloria lui rappelle alors les textes en vigueur : B0 n°7 11/12/14 le directeur répartit les moyens et les modalités d'utilisation des locaux scolaires pendant les horaires d'enseignement. Mr Allès demande à ce que la salle soit correctement rangée pour le temps de garderie.

Cet espace permettrait aux élèves, notamment les PS au lever de la sieste, de ne pas être propulsés dans la cour lorsqu'il fait froid. Les enfants auront le choix de sortir ou de rester dans l'espace ludique sous la surveillance d'un adulte. Du matériel, que nous avons de disponible, sera installé dans

la salle de garderie (coin poupée, construction, véhicules, jeux...) ou rangé dans l'armoire de la salle de motricité qui y sera dédiée. A l'origine, ce dispositif est un projet validé et piloté par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire : Le dispositif des espaces ludiques en milieu scolaire offre l'opportunité d'équilibrer la journée de l'élève de 2 à 11 ans, en permettant une alternance bénéfique entre le temps de l'élève consacré à la classe et les temps périscolaires et de récréations, où l'enfant peut venir jouer librement.

Seulement, les enseignantes ont choisi de le mettre en place seules sans s'inscrire dans le dispositif car il contient des inconvénients, notamment l'engagement des collectivités à financer sa mise en place. Mme Da Gloria connaissant les difficultés financières liées à la perte de subvention aux mairies ne souhaite pas engager le SIE dans ce dispositif.

II- Bilan des actions de l'année

Voici les sorties, projets et manifestations de cette année scolaire :

- 05/10/18 : Sortie en forêt pour observer la nature
- Ateliers de Noël pour la création d'objets pour le marché de Noël
- Fête de Noël organisée par les Amis des Écoles (AME).
- Sur les périodes 2/3 (novembre à février): projet sur les émotions avec création d'un livre de « mes émotions ».
- Sur les périodes 1/2 et 3 (septembre à février) : après-midi sciences en commun avec les MS et les GS : l'air, les aimants.
- 21/02/19 : Spectacle « Gouttelette au fil de l'eau » qui a été le spectacle d'ouverture de notre classe d'eau.
- Classe d'eau : projet en lien avec le Parc Naturel Régional (PNR) pendant lequel il y a eu des sorties : 12/03/19 Sortie à la rivière pour les PS/GS et intervention du PNR pour les PS/MS (à cause de la météo), 19/03/19 Sortie à Auffargis sur le dispositif de sauvegarde des crapauds (les crapauducs), 21/03/19 Sortie à la ferme de la Noue, 15/03/19 Sortie sur les éléments du patrimoine utilisant de l'eau (pompe et lavoir de Rochefort) avec Patrice Canal que les enseignantes remercient grandement. Les représentantes de parents font part de leurs remerciements pour le petit livre offert à chaque enfant à la fin de la classe d'eau.
- 16/05/19 : Sortie en forêt pour observer la nature.
- Sur les périodes 1/2/3/4 (Septembre à avril): Après-midis jeux de société pour les MS et les GS. les enseignantes remercient de tout cœur les parents qui se sont investis et qui ont permis la mise en place des ateliers. Malheureusement, les enseignantes avaient déjà beaucoup sollicité les parents investis et elles ont dû annuler certains après-midis par manque d'autres parents volontaires.
- Bibliothèque : GS toute l'année + MS fin d'année (2 annulées à cause de la météo).
- Atelier hygiène des mains pour les MS avec fabrication de savon par l'infirmière scolaire Mme Debauche Caroline
- Toute l'année : Projet musique en lien avec le conservatoire de Rambouillet avec l'intervention de Bastien, dumiste, qui a offert une approche musicale aux élèves et a aidé à la réalisation du spectacle de fin d'année.
- Fin juin : 3 séances de Tennis à Rochefort pour les GS
- 21/06/19 : Sortie à Châteaufort pour se rendre à la fête des écoles du parc : exposition des créations des classes ayant fait un projet avec le PNR cette année.
- 29/06/10 : Fête des écoles avec spectacle des élèves organisé par les Amis des Écoles. les enseignantes tiennent à les remercier pour tout leur investissement et leurs projets au profit des écoles.
- 04/07/19 : randonnée pique-nique : balade dans Longvilliers et Rochefort avec pique-nique au parc de Longvilliers.

III- Bilans financiers

- **Budget SIE** : Pour cette année 2019, le SIE a alloué 1800€ à l'école maternelle + 750€ de subvention sur la coopérative scolaire.

Les enseignantes ont déjà passé la commande de matériel de base au mois d'avril afin de profiter des promotions pour un montant de 507,65€ chez NLU et 294,85€ chez ODMP Wilalex.

Il reste donc sur le budget 997,50€ qui servira au matériel spécifique aux projets et à l'achat de matériel de motricité.

Demande de TNI : les enseignantes remercient M. Allès pour sa réactivité concernant leur demande d'un second TNI. Le courrier DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) émis par la préfecture est paru le 8 avril 2019. Les dossiers devaient être envoyés entre le 29 avril et 24 mai. Malheureusement, le devis demandé par le SIE n'a pas été donné et le délai était dépassé.

L'école renouvelle sa demande pour l'an prochain et informe que les enseignantes sont prêtes à consacrer une partie de la coopérative scolaire pour aider au financement mais cette coopérative ne pourra en aucun cas payer un éventuel contrat d'entretien (selon la réglementation de Coopérative scolaire de l'OCCE)

- **Budget OCCE** : À ce jour, il y a 1739,73€ sur le compte de la coopérative scolaire qui proviennent de la subvention SIE, des AME, de la vente des photographies et la subvention de l'Agence de l'Eau suite au projet monté pour la classe d'eau.

À ce jour, les fonds de la coopérative scolaire ont servi pour : l'affiliation à l'OCCE, les coopératives de classes, l'achat de matériel pour les objets de Noël, les chocolats de Noël offerts aux enfants, les frais bancaires, l'achat de 3 chenilles programmables pour les MS (Travail préalable aux beebots), le spectacle « Gouttelette au fil de l'eau », les sorties et le matériel de la classe d'eau.

IV – Commission électorale

Les parents élus le sont jusqu'à la prochaine élection en octobre prochain. Ils seront donc sollicités pour la prochaine élection afin de préparer le matériel de vote : une enveloppe de vote, une enveloppe de vote par correspondance, les bulletins de vote.

Toutes les informations seront transmises en début d'année dès que la directrice en aura connaissance. Le jour du vote, les parents délégués devront être présents pour tenir le bureau de vote. Cela pourra se faire à tour de rôle. La décision a été prise d'ouvrir le bureau de 13h10 à 17h10.

Madame Masson demande à faire une intervention à la réunion de rentrée pour expliquer le rôle des représentants de parents et afin de recruter des volontaires.

V – Questions des parents

Les produits d'entretien à l'école maternelle : Les représentants de parents souhaitent faire un point sur les produits d'entretien utilisés à l'école. Ils souhaiteraient savoir s'il est possible de façon légale de passer à des produits plus sains et plus respectueux de la santé des personnes qui font le ménage et des personnes qui sont à l'école -enfants et enseignantes notamment- (eau savonneuses, vinaigre blanc, ecolabels, ...).

Monsieur Allès se renseignera donc sur les produits utilisés et verra si une alternative est possible.

Concernant la cantine, les représentants de parents ont confirmé leur présence au Comité Consultatif dont la première séance devrait avoir lieu la première semaine de juillet (date à fixer par le SIE). Ils ont indiqué apprécier la perspective d'avoir un canal officiel de discussion sur ces sujets.

Par ailleurs, ils ont fait part de l'information qu'ils avaient eue : le collège de Bonnelles pourrait installer des cuisines *in situ* dans deux ans, afin d'améliorer la qualité de la nourriture et de ne plus avoir recours à des barquettes en plastique dont les molécules migrent dans les aliments.

Enfin, les représentants de parents ont remercié les enseignantes pour la qualité de leur travail, leur implication et leur investissement tout au long de l'année scolaire.

Elise DA GLORIA

Présidente du Conseil d'École et secrétaire de séance